



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 1/7  
FL-BOND II  
BONDING AGENT  
Date d'impression : 21 avril 2020

## SECTION 1. Identification de la substance ou du mélange et du fournisseur

### 1.1 Identificateur de produit

Marque du produit :

**FL-BOND II "BONDING AGENT"**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Matériau dentaire

Utilisations déconseillées : Aucune autre donnée

### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise

Nom du fabricant : SHOFU DENTAL GmbH

Adresse : An der Pönt 70, 40885 Ratingen, Germany

Téléphone : +49 (0) 2102-8664-0

Fax : +49 (0) 2102-8664-64

Email : info@shofu.de

Section en charge : Gestion de la qualité et des affaires réglementaires

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

+49-2102-8664-53 (SHOFU DENTAL GmbH) 24 heures / 7 jours

## SECTION 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

CLASSIFICATION (EC 1272/2008)

Irritation de la peau. 2

H315

Provoque une irritation de la peau

Sensibilité de la peau. 1

H317

Risque de provoquer une réaction allergique cutanée

Irritation des yeux. 2

H319

Entraîne une grave irritation des yeux

### 2.2 Éléments d'étiquetage

ÉTIQUETTE CONFORME À (EC) N° 1272/2008



GHS07

COMPOSANTS DE L'ÉTIQUETAGE DÉTERMINANTS DANGEREUX

UDMA

2-hydroxyéthyle méthacrylate

MENTION D'AVERTISSEMENT

Avertissement

MENTIONS DE DANGER

H315

Provoque une irritation de la peau.

H317

Risque de provoquer une réaction allergique cutanée.

H319

Entraîne une grave irritation des yeux.

CONSEILS DE PRUDENCE

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/une protection du visage.

(Suite à la page2)

Version numéro 5

Date de révision : 1 avril 2020



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 2/7  
FL-BOND II  
BONDING AGENT  
Date d'impression : 21 avril 2020

(Suite de la page1)

P302+P352

SI SUR LA PEAU : Laver abondamment avec de l'eau et du savon.

P305+P351+P338

SI DANS LES YEUX : Rincer avec de l'eau très prudemment pendant plusieurs minutes.

Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire.

Continuer le rinçage.

P501

Se débarrasser du contenu/conteneur en conformité avec les réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur.

## 2.3 Autres dangers

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT : Ne s'applique pas.

vPvB : Ne s'applique pas.

## SECTION 3. Composition/Informations sur les ingrédients

3.1 Caractérisation chimique : Mélanges

3.2 Description : Mélange de substances énumérées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

3.3 Composants dangereux :

Cas : 72869-86-4 EINECS : 276-957-5	UDMA	20-30 %
	Irritation de la peau. 2, H315 Sensibilité de la peau. 1, H317 Irritation des yeux. 2, H319	
Cas : 868-77-9 EINECS : 212-782-2	2-hydroxyéthyle méthacrylate	10-20 %
	Irritation de la peau. 2, H315 Sensibilité de la peau. 1, H317 Irritation des yeux. 2, H319	

3.4 Informations supplémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se reporter à la section 2.

## SECTION 4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux :

Rincer avec de l'eau très prudemment pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et faciles à enlever. Si l'irritation persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec du savon et de grandes quantités d'eau. En cas de contact avec la peau, une irritation de la peau, demander un avis médical/consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche. Demander un avis médical/consulter un médecin.

Inhalation : Placez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable pour la respiration.

(Suite à la page3)



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 3/7  
FL-BOND II  
BONDING AGENT  
Date d'impression : 21 avril 2020

(Suite de la page2)

Si le symptôme concernant le souffle s'éteint, appeler un CENTRE ANTI-POISON pour obtenir un médecin.

- 4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, les deux sont aigus et différés  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 4.3 Indication de toute consultation médicale immédiate ou d'un traitement spécial requis  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction :  
CO<sub>2</sub>, produits chimiques secs, de la mousse, sable sec
- 5.2 Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 5.3 Conseils pour les pompiers :  
Porter des vêtements de protection incendie et des appareils respiratoires autonomes, si nécessaire.

## SECTION 6. Mesures en cas de déversement accidentel

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 6.2 Précautions environnementales :  
Envoyer à une entreprise de traitement/d'élimination approuvée ou mettre au rebut conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales en vigueur.
- 6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage :  
Absorber avec un matériau absorbant adapté (par ex. du papier essuie-tout, un chiffon, du sable sec, de la poussière et de la vermiculite) et mettre au rebut dans un récipient adapté.
- 6.4 Référence à une autre section :  
Voir la Section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.  
Voir la Section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.  
Voir la Section 13 pour des informations sur la mise au rebut.

## SECTION 7. Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre :  
Éviter l'inhalation de moulures et un contact prolongé de la peau avec de la résine non durcie.
- 7.2 Conditions pour un stockage en toute sécurité, y compris toutes incompatibilités :  
Stocker dans un endroit frais et sombre. (Maintenir réfrigéré si non utilisé.)
- 7.3 Usage(s) spécifique(s) :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/Protection personnelle

- 8.1 Paramètres de contrôle :  
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(Suite à la page4)



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 4/7  
FL-BOND II  
BONDING AGENT  
Date d'impression : 21 avril 2020

(Suite de la page3)

## 8.2 Contrôles de l'exposition :

### Protection des voies respiratoires :

Pas nécessaire (utiliser un masque à poussière lors du meulage ou d'une finition).

### Protection de la peau :

#### Protection des mains

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### · Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc butyle

Caoutchouc nitrile

### Protection des yeux :

Des lunettes de protection.

## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence/odeur/couleur : Liquide visqueux avec une odeur d'acrylate agréable.

Seuil olfactif: Non déterminé.

pH : Non déterminé.

Point de fusion/ point de congélation : Non déterminé.

Point d'ébullition : Non déterminé.

Point d'éclair : 113 °C

Vitesse d'évaporation : Non déterminé.

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Supérieure/ Inférieure limites d'inflammabilité ou d'explosion : Non déterminé.

Pression de vapeur : Non déterminé.

Densité de vapeur : Non déterminé.

(Suite à la page5)

Version numéro 5

Date de révision : 1 avril 2020



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 5/7  
FL-BOND II  
BONDING AGENT  
Date d'impression : 21 avril 2020

(Suite de la page4)

Densité relative :	1,5 (eau=1)
Solubilité : solubilité dans l'eau	insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
La température d'auto-inflammation :	Non déterminé.
Température de décomposition :	Non déterminé.
Viscosité :	Non déterminé.
Propriétés explosives :	Non applicable.
Propriétés oxydantes :	Non applicable.

## 9.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité :

La polymérisation se produira avec la chaleur, la lumière.

### 10.2 Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales de température et de pression.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4 Conditions à éviter :

La lumière directe du soleil, des températures élevées et de la chaleur.

### 10.5 Matériaux incompatibles :

Matériaux oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë:	2-méthacrylate d'hydroxyéthyle ;
	Orale rat LD50 5 050 mg/kg
	Cutanée lapin LD50 > 3 000 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Irritation de la peau. 2 ; H315 Provoque une irritation de la peau.

#### Endommagement/irritation des yeux:

Irritation des yeux. 2; H319 Entraîne une grave irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée:

Sensibilité de la peau. 1; H317 Risque de provoquer une réaction allergique cutanée.

#### Mutagenicite sur les cellules germinales/Genotoxicite:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(Suite à la page6)

Version numéro 5

Date de révision : 1 avril 2020



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 6/7  
FL-BOND II  
BONDING AGENT  
Date d'impression : 21 avril 2020

(Suite de la page5)

Toxicité pour la reproduction:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets sur et par le lait maternel:	Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## SECTION 12. Informations relatives à l'environnement

- 12.1 Toxicité :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.2 Persistance et dégradabilité :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.3 Bioaccumulation potentielle :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.4 Mobilité dans le sol :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :  
Ne s'applique pas.
- 12.6 Autres effets indésirables :  
Aucune autre information pertinente n'est disponible.

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets :  
Éliminer le contenu/le conteneur conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales en vigueur.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU : Annuler
- 14.2 Nom correct de livraison ONU : Annuler
- 14.3 Classe(s) de danger de transport : Annuler
- 14.4 Groupe d'emballage : Annuler
- 14.5 Dangers pour l'environnement : Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur :  
Ne s'applique pas.
- 14.7 Transport en gros selon l'Annexe II de MARPOL73/78 et du code IBC :  
Ne s'applique pas.

## SECTION 15. Informations de réglementation

- 15.1 Réglementations/législation de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange : (Suite à la page7)



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

page 7/7  
FL-BOND II  
BONDING AGENT  
Date d'impression : 21 avril 2020

(Suite de la page6)

- RÉGLEMENTATIONS DE L'UE : Voir Section 2
- Autres réglementations, limitations et règlements d'interdiction :

Le produit est un appareil médical conformément aux directives CE 93/42/CEE.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Une estimation de la sécurité des produits chimiques n'a pas été effectuée.

## SECTION 16. Autres informations

Ce produit est réservé à un usage dentaire professionnel. (instrument/matériel)

### Phrases importantes

H315 Provoque une irritation de la peau.

H317 Risque de provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 Entraîne une grave irritation des yeux.

### Acronymes et abréviations

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative